

Tarifs services périscolaires au 1^{er} septembre 2025

Tarifs conformes aux délibérations n° 2025-05-047 à 2025-05-055 du 15 mai 2025

Restauration scolaire

Repas Maternelle	4,35 €
Repas Élémentaire	4,62 €
Tarif Fourchette (PAI)	1,50 €
Repas non commandé	11,25 €

Accueil périscolaire matin et soir

Tranches de Quotient familiale	0€ < QF ≤ 850€	851€ < QF ≤ 1200€	1201€ < QF ≤ 1500€	QF => 1501 €
Taux d'effort à la 1/2 heure	QF x 0,043 % Plancher : 0,31€	QF x 0,044%	QF x 0,045%	QF x 0,047 % Plafond : 0,90€

La commune prendra en charge le créneau 8h30 – 8h45 et 18h15-18h30
 Un tarif pour dépassement horaire de 50€ sera appliqué tous les 3 retards
 Tarif pour goûter non rendu : 5€

Exemple pour un accueil de 16h15 à 18h30

Un quotient de 750 € : $750 \times 0,043 \% = 0,3225$ € la demi-heure soit 1,29€
 Un quotient de 950 € : $950 \times 0,044 \% = 0,418$ € la demi-heure soit 1,67€
 Un quotient de 1501 € : $1501 \times 0,047 \% = 0,7055$ € la demi-heure soit 2,82€

Transport scolaire :

Forfait mensuel 1 ^{er} enfant	26,00 €
Forfait mensuel par enfant supplémentaire	5,50 €
Inscription ponctuelle Un aller/retour par jour	2,00€ Plafonné à 26€

Accueil de loisirs : Matin avec repas (7h30 à 13h30) (6h)

Tranches de quotient familial	0 € < QF <= 850 €	851 € < QF <= 1 200 €	1 201 € < QF <= 1 500 €	1 501 € < QF <= 2 000 €	QF => 2001 €
Coefficient	QF x 0,491%	QF x 0,6%	QF x 0,605%	QF x 0,611%	QF x 0,627%
Participation journalière	2,04 € (tarif plancher) à 4,17 €	5,11 € à 7,20 €	7,27 € à 9,08 €	9,17 € à 12,22 €	12,55 € à 12,81 € (plafonné à 12,84 €)
Tarif horaire	0,34 €/h à 0,70 €/h	De 0,85 € à 1,20 €/h	De 1,21 € à 1,51 €/h	De 1,53 € à 2,04 €/h	De 2,09 € à 2,14 €/h

Accueil de loisirs : Journée complète – Forfait 11h (Mercredi - Petites et grandes vacances)

Tranches de quotient familial	0 € < QF <= 850 €	851 € < QF <= 1 200 €	1 201 € < QF <= 1 500 €	1 501 € < QF <= 2 000 €	QF => 2001 €
Coefficient	QF x 0,9%	QF x 1,10%	QF x 1.11%	QF x 1.12%	QF x 1.15%
Participation journalière	3,74 € (tarif plancher) à 7,70 €	9,36 € à 13,20 €	13,33 € à 16,65 €	16,81 € à 22,40 €	23,01 € à 23,50 € (plafonné à 23,54 €)
Tarif horaire	0,34 €/h à 0,70 €/h	De 0,85 € à 1,20 €/h	De 1,21 € à 1,51 €/h	De 1,53 € à 2,04 €/h	De 2,09 € à 2,14 €/h

Mini camps en juillet et août

Tranches de quotient familial	0 € < QF <= 850 €	851 € < QF <= 1 200 €	1 201 € < QF <= 1 500 €	1 501 € < QF <= 2 000 €	QF => 2001 €
Forfait supplémentaire par journée et par enfant	9,00 €	12,00 €	15,00 €	17,00 €	17,60 €

Mini camps hors juillet et août

Tranches de quotient familial	0 € < QF <= 850 €	851 € < QF <= 1 200 €	1 201 € < QF <= 1 500 €	1 501 € < QF <= 2 000 €	QF => 2001 €
Forfait supplémentaire par journée et par enfant	10,00 €	13,50 €	16,00 €	17,50 €	18,50 €

Une majoration de 20 % sera appliquée aux enfants domiciliés hors commune

Exemple pour mercredi demi journée (amplitude 6h) :

Un quotient de 450 € : $450 \times 0,491 \% = 2,21$ € soit 0,37 € de l'heure
 Un quotient de 851 € : $851 \times 0,6 \% = 5,11$ € soit 0,85 € de l'heure
 Un quotient de plus de 1501 € : $1501 \times 0,611 \% = 9,17$ € soit 1,53 € de l'heure

Exemple pour mercredi journée complète, petites et grandes vacances scolaires (amplitude journalière 11h00) :

Un quotient de 450 € : $450 \times 0,90 \% = 4,05$ € soit 0,37 € de l'heure
 Un quotient de 851 € : $851 \times 1,10 \% = 9,36$ € soit 0,85 € de l'heure
 Un quotient de plus de 1501 € : $1501 \times 1,12 \% = 16,81$ € soit 1,53 € de l'heure